

**1MA SESSIONE URDINARIA DI U 2026
REUNIONE DI I 20 E 21 D'APRILE DI U
2026**

**1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2026
REUNION DES 20 ET 21 AVRIL 2026**

2026/O1/016

REPONSE DE MONSIEUR GILLES SIMEONI AUX QUESTIONS DEPOSEES PAR MONSIEUR ROMAIN COLONNA AU NOM DU GROUPE FA POPULU INSEME ET PAR MONSIEUR JEAN-NOEL PROFIZI AU NOM DU GROUPE CORE IN FRONTE

OBJET : Crise du carburant et nécessaire réponse structurelle à la cherté de la vie en Corse / Prezzi di l'essenza è vita cara : chì novi misuri ?

À ringraziavvi Madama a Presidente ! Bonghjornu à tutte è à tutti,

Pensu chì queste dumande sò complementarie dunque emu fattu a scelta di fà una sola risposta. Facenu a demustrazione d'un puntu di vistu spartutu da i naziunalisti concurnendu u prezzu di l'essenza in Corsica. Ghjè à tempu un prublema strutturale ch'è no' patimu dapoi parecchi anni è dinù un prublema di cunghjuntura cù a situazione internaziunale chì hà fattu cresce, cum'è mai, u prezzu di u petrollu.

Ramintate ch'è n'averemu nisuna soluzione finchè a Corsica n'averà micca i mezi legislativi è reglementarii per adattà e so regule per fà calà u prezzu di l'essenza.

A prublematica di fondu ci porta una volta di più versu l'autunumia. Ghjè una risposta à quelli chì dicenu ch'elli ùn capiscenu micca - o chì facenu nice d'ùn capisce – chì l'autunumia, aldilà di a storia, di a simbolica è di a pulitica, hè u mezu essenziale per risponde à e prublematiche ecunomiche è suciale di a vita d'ogni ghjornu.

Pensu chì l'esempiu di l'essenza è quellu di a maestria di u maritimu di l'aereu ci mostranu di modu chjaru chì l'autunumia è u sviluppu ecunomicu è suciale sò liati.

Au-delà de ce rappel d'une communauté d'analyse et, certainement, d'une communauté de réponse face aux différentes problématiques, je rappelle une fois encore que la question de la cherté du carburant en Corse a été posée pour la première fois par l'Assemblée de Corse en 1987. En 1987, donc il y a près de quatre décennies, et elle n'a jamais connu, jusqu'à aujourd'hui, de réponse satisfaisante.

Je rappelle également qu'au moment de la crise des Gilets jaunes, le Conseil exécutif de Corse et l'Assemblée de Corse ont pris une initiative majeure, celle de créer une conférence sociale qui a notamment travaillé sur deux axes essentiels : la cherté du prix du carburant et le coût de la vie en Corse, en associant non seulement les syndicats, à l'époque les représentants des Gilets jaunes, les différentes forces économiques et sociales, mais également les acteurs des secteurs concernés. Ce travail de fond, qui a duré plusieurs mois, a débouché sur plusieurs délibérations, et notamment une délibération de 2021 qui demandait au Gouvernement des modifications législatives et

réglementaires, en partie calquées sur ce qui a pu être mis en œuvre dans certains départements et régions d'outre-mer. Je rappelle que, là comme ailleurs, cette demande d'adaptation législative et réglementaire n'a reçu aucune autre réponse qu'un accusé de réception de principe.

Pour revenir à ce qu'il convient de faire aujourd'hui, plusieurs niveaux de réponse doivent être distingués. Il convient d'abord de rappeler qu'il existe un problème structurel ancien qui, s'agissant du prix du carburant, résulte d'une combinaison de facteurs. Le premier tient, à l'évidence, à l'insularité, avec des contraintes logistiques liées à l'approvisionnement, au stockage et à la saisonnalité de la demande.

La Corse est à la fois une île et un territoire montagneux, caractérisé par une forte saisonnalité de son activité économique et une dépendance importante aux flux maritimes. S'y ajoute une structure de marché spécifique dans les domaines de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution, avec des singularités que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, notamment des situations de monopole, relevées par l'avis de l'Autorité de la concurrence, mais également par un rapport de la direction chargée de la concurrence et de la répression des fraudes qui, malgré nos demandes réitérées, n'a jamais été communiqué à la Collectivité de Corse.

Il existe ainsi des logiques de monopole ou de duopole, ainsi qu'une structuration particulière du réseau de détaillants, composée de petites stations-service réparties sur l'ensemble du territoire. Cette organisation du marché, y compris en bout de chaîne, est donc profondément différente de celle du continent. Elle explique en partie l'une des crises conjoncturelles liées à la hausse des prix du carburant consécutive à la situation internationale. Nous sommes donc confrontés à un problème de fond aggravé par la flambée des prix du carburant.

Le premier problème conjoncturel est celui du bouclier tarifaire mis en place par TotalEnergies. Ce dispositif constitue, pour les usagers, une mesure vertueuse, dans la mesure où il permet de plafonner les prix. Toutefois, en Corse, il a des effets spécifiques liés à la structure du marché. Sur le continent, la distribution est majoritairement assurée par les grandes et moyennes surfaces, où le carburant est vendu avec une marge très faible, voire nulle, car il constitue un produit d'appel. Sur la part restante, TotalEnergies occupe une place prépondérante et applique son bouclier tarifaire, ce qui limite l'impact global.

En Corse, la situation est différente : environ 40 à 50 % du marché est détenu par TotalEnergies, le reste étant partagé entre d'autres opérateurs comme Vito et Eni. Dès lors, lorsque TotalEnergies applique un bouclier tarifaire, les autres distributeurs ne peuvent s'aligner, ou déclarent ne pas pouvoir le faire. Un différentiel de prix de 20 à 30 centimes à la pompe entraîne alors un report de clientèle, avec un risque d'affaiblissement, voire de disparition, de ces réseaux. À terme, cela pourrait conduire à une situation de monopole de fait, aggravant encore les déséquilibres existants.

Dans ce contexte, nous avons engagé des discussions associant producteurs, distributeurs, État et parties prenantes afin de rechercher des solutions. Il est apparu que TotalEnergies, en tant qu'opérateur intégré, dispose d'une capacité à ajuster ses marges que n'ont pas les autres acteurs. Toutefois, la Collectivité de Corse ne dispose pas des moyens d'investigation nécessaires pour vérifier les marges réelles de chacun. La situation s'est partiellement stabilisée, mais la fragilité structurelle demeure.

La seconde crise conjoncturelle concerne les pêcheurs, pour lesquels le prix du carburant a été un facteur déclencheur dans un contexte de difficultés globales. Bien que les volumes concernés soient très faibles à l'échelle nationale, ils sont essentiels pour notre territoire et pour les familles qui en vivent.

Nous avons contribué activement à la recherche de solutions. Il convient de préciser clairement que la Collectivité de Corse n'a pas mis en place d'aide directe à la pompe. Une solution collective a été trouvée, reposant sur un effort partagé : les distributeurs ont réduit leurs marges, l'État a mobilisé ses dispositifs de compensation et les gestionnaires de ports ont ajusté leurs tarifs.

À titre d'exemple, la situation du port d'Ajaccio, relevant d'un régime de concession, a nécessité un ajustement contractuel permettant de ramener les prix au niveau moyen constaté en Corse. Il est important de préciser que cette mesure représente un effort financier limité, de l'ordre de quelques dizaines de milliers d'euros.

Ce dispositif est transitoire, limité à deux ou trois mois. Parallèlement, deux missions parlementaires ont été confiées, notamment à Michel Castellani. Le Conseil exécutif de Corse souhaite, d'une part, leur renouveler sa confiance pour établir un diagnostic et proposer des solutions, et, d'autre part, être pleinement associé à ces travaux.

Enfin, nous souhaitons que ces missions aboutissent dans des délais courts afin d'apporter des réponses structurelles à ces problématiques persistantes. À cet égard, le statut d'autonomie constituerait un levier déterminant pour accéder

à des solutions opérationnelles, tout en poursuivant les efforts visant à réduire la dépendance aux énergies fossiles, à développer les transports en commun et à encourager des modes de déplacement moins consommateurs de carburant.

Je vous remercie !